



Le Mot du Maire

Les fêtes de fin d'année se sont déroulées dans une ambiance relativement morose du fait des intempéries dans certains départements sinistrés, non loin de nous, et des conflits qui perdurent dans le monde. Dans notre village, l'ambiance est plutôt paisible et je m'en réjouis mais je suis conscient que la vie sociale est de plus en plus difficile. Nous essayons, tout comme chaque français, de trouver des solutions pour amortir ces difficultés et nous sommes là pour vous aider et vous apporter des réponses au quotidien.

Vous pourrez constater que l'équipe municipale et le conseil municipal des jeunes ont œuvré toute cette année quand vous découvrirez les nombreux articles de ce journal. Nous souhaitons également valoriser et favoriser les liens entre générations, c'est pour cela que nous avons organisé cette année une journée intergénérationnelle qui fut une réussite et qui sera reconduite.

Je profite de ces quelques lignes pour insister sur la sécurité routière dans notre village, le respect de la limitation de vitesse, du code de la route et des règles de bonne conduite. Dans l'intérêt de tous, soyez vigilants !

Je souhaite, comme l'an passé, remercier l'ensemble du personnel municipal, pour leur professionnalisme et leur dévouement pour le bien être des habitants de notre belle commune. Ce nouveau numéro du bulletin municipal sera l'occasion de faire le point sur les réalisations de cette année et de vous informer sur les projets futurs.

Je vous présente mes meilleurs vœux de joie et de bonheur pour cette nouvelle année et surtout, nous serons à votre écoute pour vous accompagner dans votre quotidien.

Excellente lecture à tous.

Amicalement,
Jean-Pierre BERTRAND

Contacts Mairie :

275 rue du Bois Aubry 76116 Grainville sur Ry

Téléphone : 02 35 23 54 53

Mail : mairiegrainvillesurry@wanadoo.fr

Retrouvez toute l'actualité municipale sur <http://www.grainvillesurry.fr/>

Application LOCALITI : Recevez nos dernières informations et alertes en temps réel sur votre téléphone mobile

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi et Jeudi : 14h00-18h00

Permanences élus :

Lundi et Jeudi : 16h00-18h00



ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE



Vous souhaitez être accompagné pour :

- L'accès au numérique (création de boîte mail, navigation internet, traitement de texte...)
- L'accès au droit (Caf, Impôts, ANTS, MSA, retraite, Logement...)
- Vos actualisations, vos ouvertures de compte...
- Vos recherches d'emploi, la mise à jour de vos CV...
- Votre curiosité personnelle et bien d'autres services

Un médiateur numérique est à votre disposition dans votre mairie un mercredi sur deux de 10h00 à 12h00 (retrouvez le planning sur le site internet de la commune).

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez les contacter au 06.21.61.88.18

JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE – Samedi 16 décembre 2023



Le lien entre les générations est essentiel.

L'objectif de cette journée était de profiter de la remise des colis aux aînés de la commune et des cartes cadeaux aux plus jeunes pour créer un temps d'échange et pourquoi pas des moments de partage d'expérience et de savoir entre petits et grands.

REMPACEMENT DES PANNEAUX DE SIGNALISATION « Ô Parc »

Pour renforcer la signalétique au sein du parc, les panneaux d'indication usagés, illisibles et détériorés ont été remplacés.

Merci à David pour son travail !!

Dates à retenir pour 2024

- Samedi 30 mars : Chasse aux œufs de Pâques
- Dimanche 9 juin : Élections européennes
- Dimanche 30 juin : Fête « Ô Parc »
- Samedi 28 septembre : Festival Arts des Prés à Grainville sur Ry
- Octobre : Randonnée Octobre Rose
- Dimanche 17 novembre : Repas en l'honneur des aînés de la commune

État civil 2023



Bienvenue à :

Célia BEJUY TRICHARD	01 février 2023
Armand DAUFRESNE	21 février 2023
Calliopé FAURE	08 avril 2023
Aismée WEISS	06 juin 2023
Charlie NEHOU	05 août 2023
Ézio AUFFRET	20 septembre 2023

Félicitations aux Mariés :

Laura MORUE et Valentin OCHLUST	27 mai 2023
Sylvie DUMONT et Christophe BOUCHARD	30 septembre 2023



Sincères condoléances à la famille de :

Christiane DESCHAMPS	19 février 2023
Jacques BERNIER	26 avril 2023
Pierre CUILIER	17 septembre 2023
Nicole BERNIER	22 septembre 2023

CONSEILS MUNICIPAUX 2023

Le conseil municipal s'est réuni à 5 reprises : les 20 février, 30 mars, 19 juin, 18 septembre et le 11 décembre 2023. En amont, les dossiers sont examinés lors des commissions thématiques (urbanisme, finances, animation village, impôts directs, listes électorales).

Vous pouvez retrouver l'intégralité des procès-verbaux sur le site internet de la commune.

Listes des délibérations du conseil municipal adoptées en 2023 :

➤ **Séance du 20 février 2023**

- 1- Avis sur enquête publique en vue de réalisation d'aménagements hydrauliques du bassin versant de la Madeleine
- 2- Délégation au maire du pouvoir d'exercer le droit de préemption urbain

➤ **Séance du 30 mars 2023**

- 3- Approbation du compte de gestion 2022
- 4- Approbation du compte administratif 2022
- 5- Affectation du résultat
- 6- Taux communaux des taxes locales 2023
- 7- Participations et subventions 2023
- 8- Vente d'herbe 2023
- 9- Délibération approuvant un avant-projet SDE 76 – programme éclairage public - passage en LED (Hameau Flamanville, Chemin du Pré, Rue des Alouettes et Résidence de la Butte)
- 10- Budget primitif
- 11- Budget 2023- Fongibilité des crédits

➤ **Séance du 19 juin 2023**

- 12- Décision modificative n°1
- 13- Demande d'adhésion au Syndicat départemental d'Energie de la commune de Bolbec

- 14- Avenant à la convention de l'Entente Intercommunale des Collèges
- 15- Désignation des référents déontologues des élus
- 16- Approbation de la motion « zéro artificialisation nette »
- 17- Association Chat L'Fée – Convention pour stérilisation des chats errants

➤ **Séance du 18 septembre 2023**

- 18- Remplacement des radiateurs de l'école et demande de subventions

➤ **Séance du 11 décembre 2023**

- 19- Renouvellement convention d'adhésion à l'Association départementale d'action sociale
- 20- Approbation avant-projet SDE76 - Éclairage public – Passage en LED Hameau Flamanville, Résidence de la Butte, Chemin du Pré et Rue des Alouettes.
- 21- SIAEPA du Crevon -Avis sur transfert de compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes
- 22- Avis sur projet de Modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET

RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (Réalizations 2022)

LIBELLÉ	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES DE L'EXERCICE 2022	331 578,17	85 713,36
DEPENSES DE L'EXERCICE 2022	301 931,29	57 079,46
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	29 646,88	28 633,90
+ EXCEDENT REPORTÉ N-1 (2021)	150 012,70	
- DEFICIT REPORTÉ N-1 (2021)		- 26 375,76
RESULTAT DE CLOTURE 2022	+ 179 659,58	+ 2 258,14

BUDGET PRIMITIF 2023

voté comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
	438 469,00	309 478,00	205 889,00	203 631,00
+ Excédent reporté		+ 128 991,00		+ 2 258,00
- Déficit reporté				
TOTAL	438 469,00	438 469,00	205 889,00	205 889,00

RÉALISATIONS 2023

Travaux réalisés :

- Remise en état du sol de l'aire de jeux enfants « Ô Parc » : 1 287,00 €
- Remplacement des panneaux d'indication « Ô Parc » : 307,00 €
- Changement des radiateurs de l'école : 5 621,00 €
- Réparation du pignon de l'église : 3 516,00 €
- Remplacement du poteau incendie rue du Bois Aubry : 3 812,00 €

Travaux en cours :

- Remplacement des plaques de rue : 2 457,00 €

PROJETS 2024

Éclairage public Hameaux : Remplacement des ampoules sodium en LED au hameau de Flamanville, résidence de la Butte, rue des Alouettes et chemin du Pré. Ce projet n'ayant pas été retenu par le syndicat départemental d'énergie SDE en 2023 sera réalisé fin 2024.

Voirie communale : Réfection de la route de Flamanville

Projets en cours de réflexion :

- Réfection de la toiture d'un bâtiment communal
- Travaux bâtiments communaux

URBANISME - VOIRIE

Demande d'autorisation en cas de travaux

Vous souhaitez réaliser des travaux, que ce soit d'extension, de nouvelles constructions (piscine, véranda, carport, abri de jardin...) **ou toute modification de l'aspect extérieur** (création ou remplacement d'une fenêtre, d'une porte, d'un vélux, suppression des volets pour les remplacer par des volets roulants, pose ou modification d'une clôture ou d'un portail, changement de couleur de vos volets, de votre façade.....), **savez-vous que tous ces travaux (et bien d'autres) nécessitent au préalable l'obtention d'une autorisation d'urbanisme ?**

Avant d'engager vos travaux, nous vous invitons à venir les présenter à la mairie qui vous conseillera et vous expliquera la procédure et les formalités à effectuer afin d'être en conformité avec notre PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal).

La demande à déposer en mairie ou à effectuer en ligne sera différente selon le type de travaux et le lieu. Ce sera :

- soit une déclaration préalable, (le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt en mairie)
- soit un permis de construire (le délai d'instruction est de 2 mois à partir de la date du dépôt en mairie)
- Ces deux délais sont majorés d'un mois si votre maison se situe dans le périmètre de protection des monuments historiques (Résidence de la Butte et partie du Chemin du Pré).

Le service administratif de la mairie est à votre disposition pour toutes questions et renseignements.

AUTORISATIONS D'URBANISME : NOUVEAU SERVICE EN LIGNE A COMPTER DU 1er JANVIER 2022

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne vous permettant ainsi d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de votre dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Sont concernés :

- Permis de construire (excepté Etablissement Recevant du Public)
- Permis de construire modificatif et transfert pour des demandes initialement déposées sur le GNAU
- Permis d'aménager
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme (information et opérationnel)
- Déclaration d'intention d'aliéner

COMMENT UTILISER LE GUICHET NUMERIQUE ?

En ce qui concerne notre commune, la communauté de communes Inter Caux Vexin a ouvert son guichet numérique. Ce service gratuit, accessible par le lien <https://gnau13.operis.fr/intercauxvexin/gnau>, permettra aux particuliers et aux professionnels d'effectuer leur demande en ligne et d'être guidés pour constituer leur dossier ou directement via le lien ci-dessous :

Ce dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation : les habitants ont toujours la possibilité de déposer les demandes papier en mairie ou de les adresser par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement.

CONSEIL DES JEUNES

Les jeunes conseillers, par leurs initiatives et leur dynamisme sont une force de proposition pour le bien vivre au village.

Leur participation active aux vœux du maire, à la fête du village, à la commémoration du 11 novembre et à la distribution des colis des aînés est très appréciée par tous.

Cette année encore, le 8 avril, ils ont organisé « avec sérieux » la chasse aux œufs (distribution des flyers dans les boîtes et présence active le grand jour).

Le soleil était de la partie, les jeunes enfants sont venus en nombre et ont été dirigés dans le parc sous la houlette des grands et de leurs parents. Ils ont fixé les règles et veillé ensuite au partage équitable du butin !..



Des visites avec le conseil municipal adulte leur ont été proposées ce printemps :

- une ferme de Fresne le Plan.
- Le SMEDAR (Centre de tri des déchets recyclables) de Gand Quevilly



Participation à la traite....



Visite du Smédar

Et enfin la visite du Sénat à Paris le 20 décembre !

Nos jeunes du CMJ ont eu le privilège d'être invités à une visite du Sénat accompagnés par quelques conseillers municipaux.

Ensemble, ils ont pris le train direction Paris puis le métro avant d'arriver devant le magnifique édifice du Sénat.

Guidés par une conférencière, ils ont pu entre autres, voir l'impressionnante bibliothèque illustrée par Delacroix, découvrir l'histoire du lieu et assister en partie à une séance où l'on débattait de questions d'actualité.

Après cet après-midi bien rempli, retour à Grainville avant de remercier M. Patrick Chauvet, sénateur de la Seine-Maritime, de leur avoir permis cette belle intrusion dans le monde complexe du gouvernement.



Après 2 ans de mandat, un nouveau conseil municipal des jeunes s'engage, plusieurs souhaitent prolonger et pourront initier les nouveaux inscrits. Merci à tous pour leur engagement, leur dynamisme et leur bonne humeur!

Présentation du nouveau conseil



Cérémonies - Animations 2023

Cérémonie commémorative du 8 Mai

Un hommage aux combattants de la seconde guerre mondiale a été rendu avec la participation du conseil municipal des jeunes. Après la lecture du message de la ministre des Armées et la minute de silence, deux gerbes ont été déposées, au monument aux morts et sur la tombe du soldat anglais.



Fête du centre village du 25 juin

La fête du centre village a eu lieu cette année le dimanche 25 juin. Nous étions nombreux à nous retrouver pour un moment très convivial autour d'un apéritif musical animé par un trio de guitaristes. Nous avons eu de nouveau le plaisir d'accueillir les pompiers pour une présentation de leur matériel.

A l'issue d'une tombola gratuite organisée par la commune, un couple grainvillais a remporté un panier garni de produits locaux.

Après un pique-nique pris dans la bonne humeur, cette belle journée s'est clôturée par le lancer d'œufs et la traditionnelle partie de pétanque.



Conférence sur les chauves-souris du 29 septembre 2023

Le vendredi 29 septembre, une vingtaine de Grainvillais se sont réunis dans le réfectoire de l'école pour assister à une conférence sur les chauves-souris de Normandie, organisée par la mairie de Grainville sur Ry à l'initiative de Mme Denise BOUST, conseillère municipale, et animée par le Groupe Mammalogique Normand (GMN). Nous avons pu découvrir les différentes espèces, leurs morphologies, leur alimentation montrant combien leur rôle est important pour l'équilibre de la biodiversité, leurs milieux de vie, de reproduction, leur mode de communication, de déplacements...

En deuxième partie de soirée nous sommes allés dans le parc découvrir l'utilisation du détecteur d'ultrasons qui permet de repérer les chauves-souris la nuit puisque leurs cris sont inaudibles pour l'oreille de l'homme. Tout au long de cette animation, les participants ont pu échanger avec les animateurs.

Les jours suivants, une exposition sur les chauves-souris était visible dans un local du parc, une quarantaine de visiteurs sont venus ainsi que les classes de l'école de Grainville.

Cette conférence aura permis de comprendre que, contrairement à ce qu'on entend encore souvent, il est impossible qu'une chauve-souris s'accroche dans nos cheveux !!

La chauve-souris est un animal protégé. Si des chauves-souris ont élu domicile chez vous, vous pouvez contacter le GMN « SOS chauves-souris » au 02 32 42 59 61.

Si ce genre d'« animation nature » vous intéresse, n'hésitez pas à nous laisser un message sur le site de la mairie pour nous faire des propositions de thèmes.



Randonnée « OCTOBRE ROSE » du 21 octobre 2023

Une marche rose a été organisée par la municipalité de Grainville sur Ry sous la houlette de Mme Magalie PERTUZON, conseillère municipale, le samedi 21 octobre.

Malgré une météo très maussade, plus de 30 marcheurs courageux ont parcouru 7 km en empruntant une partie du chemin des écoliers. Cette randonnée était encadrée par l'ARTV (Association de Randonnées des Trois Vallées) et nous les remercions encore une fois, pour leur participation. Au retour, un verre de l'amitié offert par la mairie, a été apprécié de tous.

Une urne était à disposition des randonneurs et 238,00 € de dons ont ainsi été récoltés pour la ligue contre le cancer.

Rendez-vous l'an prochain !



Cérémonie commémorative du 11 novembre

C'est sous un beau rayon de soleil que s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre.

Une soixantaine de personnes était présente dont la fanfare de Ry et le conseil municipal des jeunes.

Après le discours de Mr Sébastien Lecornu, ministre des Armées, lu par Monsieur le Maire, la Marseillaise a été chantée par les élèves de l'école. Cette belle matinée organisée par le Président des anciens combattants s'est conclue par le pot de l'amitié.



Banquet en l'honneur des aînés de la commune du 19 novembre 2023

Comme chaque année, la commune a réuni ses aînés le temps d'un repas et d'un après midi dansant.

Le menu fut fort apprécié de tous. Madame Delphine DURAME, Monsieur Julien DEMAZURE, nos conseillers départementaux et le Major Frank PROUET de la gendarmerie de Saint Jacques sur Darnétal ont répondu favorablement à notre invitation.

L'après repas fut animé par un musicien et une chanteuse qui ont donné le ton pour permettre aux convives de partager la piste de danse.

Quel beau moment de convivialité !

Rendez vous à l'année prochaine...



Journée intergénérationnelle du 16 décembre 2023

A cette occasion nous avons remis à nos aînés un colis préparé avec soin par « les légumes de Cybèle » d'Auzouville sur Ry composé de produits locaux.

Ce fut également le moment de recevoir les enfants et les jeunes conviés à venir chercher leur carte cadeau pour les fêtes de fin d'année (enfants âgés de 0 à 10 ans et jeunes fêtant leur quinzième anniversaire dans l'année).

Les plus jeunes sont, pour la plupart, venus avec de jolis dessins qu'ils ont offerts aux aînés présents.

Rafraîchissements, gâteaux et chocolats ont été proposés lors ce beau moment de partage.

A reconduire l'année prochaine. **(Certaines cartes cadeaux n'ont pas été retirées et restent à disposition en Mairie, manifestez-vous au plus vite.)**



Cérémonie des vœux – 13 janvier 2024

Salle comble pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Après avoir remercié toutes les personnes présentes, Monsieur le Maire a présenté aux nouveaux (et anciens) habitants de la commune le conseil municipal, le conseil des jeunes ainsi que les agents communaux. Toute l'équipe a été chaudement applaudie.

Il a ensuite exposé les réalisations de l'année 2023 ainsi que les projets 2024, et a conclu en présentant ses vœux à l'assistance ainsi qu'une très bonne santé.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

Cette manifestation annuelle, tout comme celle de la fête du village, est un moment de rencontre entre Grainvillais. C'est l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants mais aussi les anciens, de pouvoir échanger entre nous sur des sujets divers et variés et pourquoi pas de se découvrir des affinités donnant envie de réaliser des projets en commun.



Ecole primaire

Fonctionnement des écoles :

Le SIVOM de Ry regroupe les trois communes de Grainville sur Ry, Saint Denis le Thiboult et Ry. Il gère les écoles de Ry et de Grainville, leurs restaurants scolaires, le ramassage scolaire entre ces trois communes ainsi que l'accueil péri scolaire à Saint Denis le Thiboult.

Horaires écoles et garderie

	Ecole de Grainville sur Ry	Ecole de Ry	Garderie périscolaire
Horaires Matin	8h20 – 11h50	8h30-11h40	7h15 – 7h55
Horaires Après-midi	13h30 – 16h20	13h20 - 16h30	16h40 – 18H45

Horaires du car de ramassage

7h55 Garderie St Denis le Thiboult	16h20 Ecole de Grainville sur Ry
8h05 Ecole de Ry (devant l'Office Notarial)	16h30 Ecole de Ry (devant l'Office Notarial)
8h20 Ecole de Grainville sur Ry	16H40 Garderie St Denis le Thiboult
8h30 Ecole de Ry	16h50 Ecole Grainville sur Ry

Spectacle théâtre et danse du 9 juin 2023 :

“Les arts du vivant” était le thème de l'école cette année. Les enfants ont choisi la danse ou le théâtre. Madame Quéré, professeur des écoles, a encadré la préparation du spectacle de danse composé de trois chorégraphies créées par les enfants sur une musique de leur choix.

Madame Bidaut, directrice de l'école, a mis en scène deux pièces de théâtre, le procès du loup de Zarko Petan et l'affaire Barbe bleue de Yak Rivais.

Malgré leur trac, les enfants ont bien assuré et ce fut un très bon moment partagé en famille.



Kermesse des écoles à Saint Denis le Thiboult du 10 juin 2023 :

« La famille » était le thème de la chorale cette année, les enfants de Grainville sur Ry ont commencé par chanter dans le parc de la salle des fêtes de Saint Denis le Thiboult et ont repris les mêmes chants en fin de journée pour la fête de la musique, organisée par les commerçants de Ry.

L'après-midi, de nombreuses activités ont été organisées dans une bonne ambiance, pour le bonheur de tous : maquillage, balade en poneys, chamboule tout, course en sac, pêche aux objets... Des crêpes très appréciées et des consommations furent proposées durant cette kermesse.

Ce fut une excellente journée !

Kermesse du 10 juin 2023



Remise des Prix des CM2 le 5 juillet 2023 :

En la présence des élus des communes de Grainville sur Ry et Ry et de la secrétaire du SIVOM, des livres ont été offerts aux enfants pour clôturer l'année scolaire.

L'après-midi s'est terminée par un excellent goûter.



Chorale de Noël 21 décembre 2023 :

Cette année encore, nous nous sommes réunis dans le réfectoire de l'école afin d'interpréter nos chansons de Noël. Les enfants et les parents ont été particulièrement nombreux cette année et nous avons partagé un très bon moment.

Les parents se sont joints aux enfants pour chanter le canon à trois voix "Vent frais vent du matin" dirigé par 3 élèves.

La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.

Encore un grand merci aux chanteurs petits et grands et à tous les participants pour leur présence.



Associations

Club de l'Amitié de Grainville sur Ry

Le Club se réunit tous les 15 jours dans le restaurant scolaire à partir de 14h00. C'est une journée très attendue par la majorité des participants qui aiment se retrouver pour se rencontrer, jouer aux cartes ou autres jeux. L'après-midi se termine par un goûter.

Cette année la visite des Pays Baltes a été organisée avec l'Inter Club et un nouveau séjour en Egypte est en préparation du 25 janvier au 4 février 2024.

Sorties réalisées en 2023 en plus de nos rencontres habituelles :

- le 9 janvier A.G. À Mesnil Raoul
- le 22 février Loto à Martainville
- le 28 juin Restaurant à Auzouville
- le 30 août reprise du Club
- le 25 octobre Journée des Retraités à Boos
- le 4 décembre Repas spectacle à Neufchatel
- le 8-9 et 10 décembre Fêtes des Lumières à LYON
- le 20 décembre REPAS DE NOEL

Venez nous rejoindre vous y serez bien accueillis.

La cotisation est de 21,00 € par personne.

Présidente : Jacqueline DELÊTRE 06.72.44.97.80

Lis-moi une histoire

L'association « **Lis-moi une histoire** » propose un lieu d'accueil « Enfants-Parents » dédié aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. C'est un espace convivial, de jeux libres pour les enfants et un lieu de parole pour les parents, gratuit et sans inscription.

L'association intervient sur notre commune **un vendredi sur deux de 15h30 à 17h30** à la mairie

Planning et renseignements disponibles sur le site <https://lismoiunehistoire76.jimdofree.com/>

Association Sportive et Culturelle de Ry, St Denis le Thiboult et Grainville sur Ry (ASCRDG)

Festival « Arts des Prés » à Saint Denis le Thiboult le 23 septembre 2023

Le festival, organisé par l'ASCRDG, a fait son retour pour une 4ème édition, dans le parc de la salle des fêtes de Saint Denis le Thiboult, sous le soleil et par une température agréable.

Il propose des rencontres artistiques autour de petits spectacles, d'expérimentations et d'expositions. Il mélange des artistes professionnels, amateurs, des écoles et des associations locales.

Gratuit et pour tous les publics, ce festival a rassemblé encore une fois 600 personnes. Les enfants de l'école de Grainville ont fabriqué des décorations.

28 bénévoles ont assuré l'organisation et le bon déroulement de la journée : spectacles, concerts, stand crêpes, buvette, chili con carne avant le bal électro-trad du soir.

Prochain rendez-vous, le 28 septembre 2024 à Grainville sur Ry !



Nouvel atelier : Drink and Paint

Le 20 octobre à Grainville sur Ry, a eu lieu la 1ère soirée très amicale du Drink and Paint.

Autour d'un petit verre, on venait peindre une toile pré-dessinée. Pour cela, pas besoin d'être un artiste mais on se laissait guider par son inspiration.

Nouveau rendez-vous le 22 mars en présence d'un artiste qui pourra promulguer quelques conseils.

Rendez-vous

- 09 SEPT** **Forum des associations**
Nous serons présents pour répondre à vos questions et pour les inscriptions.
Ry - Sous les halles de la Mairie - 9h à 12h
- 23 SEPT** **Festival Arts des Près**
Petits rendez vous artistiques. Spectacles, Concerts, performances. Tous public.
St Denis le Thiboult - 11h30 à 22h...
- 20 OCT** **Drink & Paint**
Atelier peinture participative (inscription obligatoire sur le mail de l'association)
Grainville-sur-Ry - 20h (Autres dates à venir)
- 12 NOV** **Accueil du Festival l'Ouïe-Cyclette**
Campagne des musiques à Ouïr
Salle des fêtes de Ry
- 09 DEC** **Assemblée générale**
Ouvert à tous
Grainville sur Ry - 10h
- 20 JAN** **Galette des Rois**
Salle des fêtes de St Denis le Thiboult à 15h
- 09 MAI** **Rallye de l'ascension**
Itinéraire de randonnée familiale
Pique-nique le midi

Bibliothèque Municipale

Les horaires Mois de Juillet
Mardi : 18h15-19h15 Mercredi de 16h00- 17h30
Mercredi : 16h00-17h30
Samedi : 11h30-12h30 Fermé au mois d'août
Monique Grancher : 02.35.23.60.87

L'ASCRDG est une association créée en 1977 dont l'objectif est de proposer des activités culturelles et sportives sur les trois communes de Ry, Grainville sur Ry et Saint Denis le Thiboult.

Pour cette saison 2023-2024, l'association propose 8 activités :

Théâtre (enfants, ados et adultes), gym, sport cardio, loisirs créatifs, jeux de société, stages de cirque, tennis de table et initiation à l'apiculture.

Ces activités ne sont pas limitées aux habitants de ces 3 villages, mais sont accessibles au plus grand nombre.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter directement ou joindre l'un des responsables en fonction des activités.

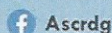
Programme Activités



Saison
2023-2024

Contact

ascrdg.asso@gmail.com



		Responsables	Animateurs	Horaires et lieux	Date de reprise	Tarifs à l'année
Lundi	Théâtre Adultes	Céline VERDIER 06 11 83 66 48 gouvel.celine@wanadoo.fr	Céline VERDIER	19h à 20h30 Salle des fêtes de Ry	11 sept. 2023	170€ +Adhésion 7€
Mardi	Tennis de table Enfants/Adultes	Claude DELESTRE 06 17 16 63 68	Claude DELESTRE Patrick LOUIS	17h45 à 19h15 Halles fermées de Ry	5 sept. 2023	10€ +Adhésion 7€
Mercredi	Théâtre Enfants +9ans	Céline VERDIER 06 11 83 66 48 gouvel.celine@wanadoo.fr	Céline VERDIER	15h30 à 17h30 Salle des fêtes de St Denis le Thiboult	13 sept. 2023	170€ +Adhésion 7€
	Loisirs créatifs Adultes	Françoise LEVAVASSEUR 02 35 23 42 34 Lisiane DEBEAUVAIS 02 35 23 64 48	Françoise LEVAVASSEUR Lisiane DEBEAUVAIS	18h00 à 20h00 Ancienne garderie de Ry	13 sept. 2023	Adhésion 7€
Jeudi	Sport Cardio Adultes	Emmanuel FAUQUE 06.81.49.58.75	Emmanuel FAUQUE	19h15 à 20h15 Salle des fêtes de St Denis le Thiboult	14 sept. 2023	80€ +Adhésion 7€
	Tennis de table Enfants/Adultes	Claude DELESTRE 06 17 16 63 68	Claude DELESTRE Patrick LOUIS	17h45 à 19h15 Halles fermées de Ry	7 sept. 2023	10€ +Adhésion 7€
Vendredi	Gym entretien Adultes	Monique GRANCHER 02.35.23.60.87 mograncher@orange.fr	Anne ANDREÏ	9h30 à 10h30 Salle des fêtes de St Denis le Thiboult	15 sept. 2023	70€ +Adhésion 7€
	Jeux de Société Adultes	Jean-Luc BIDAUT 06.87.05.77.26 jeanluc@bidaut.com	Carine & Jean-Luc BIDAUT	Tous les 15 jours de 20h30 à 23h00 Ecole de Grainville sur Ry	1 sept. 2023	Adhésion 7€
Vacances	Stage Cirque De 3 à 99 ans	Jean Baptiste VERDIER 06.23.48.62.51 jb.verdier@wanadoo.fr	Robin PANEL	Salle des fêtes de St Denis le Thiboult	Stage de la Toussaint du 30 oct. au 3 nov. Autres stages : vacances de février, Pâques et juillet	Stage Baby cirque: 35€ Stage 7 ans et plus : 70€ +Adhésion 7€
	Initiation Apiculture Ouvert à tous	Jean-Baptiste VERDIER 06.23.48.62.51 jb.verdier@wanadoo.fr	Emmanuel FAUQUE	Horaires à définir avec l'animateur St Denis le Thiboult	Journée porte ouverte	Adhésion 7€

Formalités administratives

Listes électorales

Rappel :

Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Vous pouvez vous inscrire toute l'année, en effectuant une des démarches suivantes, muni de vos justificatifs d'identité et de domicile :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr ;
- en vous déplaçant en mairie ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant ces justificatifs et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Recensement citoyen (ou recensement militaire)

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. **Le recensement citoyen est obligatoire**, il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une attestation de recensement sera délivrée, elle est nécessaire pour s'inscrire aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile en se présentant avec votre carte nationale d'identité ou votre passeport valide, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration d'inscrire automatiquement les jeunes sur les listes électorales. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Cartes nationales d'identité (CNI) et Passeports

Le passeport ou la carte nationale d'identité sont deux documents indispensables pour réaliser vos démarches administratives, voter ou encore voyager.

DURÉE DE VALIDITÉ

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : La durée de validité de votre carte nationale d'identité varie :

1°) Pour une personne majeure :

- Votre carte d'identité a été délivrée entre 2004 et 2013, la durée de validité est automatiquement prolongée de 5 ans, si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et si la carte était encore valide le 1er janvier 2014 ;
- Votre carte d'identité a été délivrée entre le 1er janvier 2014 et le 2 août 2021 et est une carte ancien modèle (plastifiée bleue) : sa durée de validité est de 15 ans ;
- Votre carte d'identité est une nouvelle carte nationale d'identité (au format carte bancaire) : **sa durée de validité est à nouveau de 10 ans.**

2°) Pour une personne mineure :

- Si la personne devient majeure avant la date d'expiration, il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle demande de carte ;
- La durée de validité de la carte d'identité est de 10 ans.

PASSEPORT : La durée de validité de votre passeport varie :

1°) Pour une personne majeure : la durée de validité est de 10 ans ;

2°) Pour une personne mineure : la durée de validité est de 5 ans.

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET DE PASSEPORT :

Privilégiez la pré-demande en ligne

Vous souhaitez faire une demande de passeport ou carte nationale d'identité ?

➤ **Constituez votre dossier :**

Soit en remplissant une pré-demande en ligne en vous acquittant du timbre fiscal si nécessaire sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) soit en complétant un formulaire cerfa remis par la Mairie ;

➤ **Prenez rendez-vous pour déposer votre demande de carte d'identité électronique ou votre passeport** auprès d'une Mairie dotée d'un dispositif de recueil des demandes de CNI ou passeports, par téléphone ou par internet (voir liste ci-après) ;

➤ **Retirez votre titre d'identité à la Mairie de dépôt de la demande.**

Pièces justificatives à fournir pour renouveler vos titres d'identité

Pour vos demandes de renouvellement de passeport ou carte nationale d'identité (CNI), vous avez besoin de votre :

- CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans (titres sécurisés) (si périmée depuis plus de 5 ans : fournir un acte de naissance de moins de 3 mois) ;
- Photo d'identité conforme aux normes (moins de 6 mois, de face et tête nue) ;
- Justificatif de domicile ;
- Pour une première demande : acte de naissance de moins de 3 mois ;
- Timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86 €, [disponible en ligne](#)) ;
- Timbre fiscal pour la CNI en cas de perte/vol (25 €, également [disponible en ligne](#)).

ATTENTION ! Les délais d'attente sont extrêmement longs actuellement.

LISTE DES COMMUNES DE LA SEINE-MARITIME EQUIPÉES DE DISPOSITIFS DE RECUEIL POUR L'ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET DE PASSEPORTS

Mairies de Seine-Maritime			
Bacqueville en Caux 02 35 83 21 03	Barentin 02 32 94 90 20	Blangy-sur-Bresle 02 35 93 50 05	Bois-Guillaume 02 35 12 24 40
Bolbec 02 32 84 51 00	Buchy 02 35 34 40 25	Canteleu 02 32 83 40 30	Caudebec-les-Elbeuf 02 32 96 02 02
Clères 02 35 33 23 31	Déville-les-Rouen 02 32 82 34 80	Dieppe 02 35 06 60 00	Elbeuf 02 32 96 90 10
Envermeu 02 35 85 70 19	Eu 02 35 86 44 00	Fécamp 02 35 10 60 00	Forges-les-Eaux 02 32 89 94 27
Gonfreville-l'Orcher 02 35 13 18 00	Gournay-en-Bray 02 32 89 90 00	Grand-Couronne 02 32 11 53 53	Le Grand-Quevilly 02 35 68 93 00
Le Havre 02 35 19 45 45	Lillebonne 02 32 84 50 50	Maromme 02 32 82 22 00	Le Mesnil-Esnard 02 32 86 56 56
Montivilliers 02 35 30 96 06	Mont-Saint-Aignan 02 35 14 30 47	Neufchâtel-en-Bray 02 32 97 53 00	Oissel 02 32 95 89 89
Le Petit-Quevilly 02 35 63 75 00	Port-Jérôme-sur-Seine 02 32 84 55 00	Rouen 02 35 08 69 00	St-Etienne-du-Rouvray 02 32 95 83 83
St-Romain-de-Colbosc 02 32 79 24 60	St-Valéry-en Caux 02 35 97 00 22	Sotteville-les-Rouen 02 35 63 60 60	Tôtes 02 35 32 22 50
Yerville 02 32 70 43 43	Yvetot 02 32 70 44 70		

Vous pouvez également vous rendre dans les mairies des autres départements (Eure - Fleury sur Andelle).

Informations utiles

RAPPEL : Horaires de l'éclairage public

Afin de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergie, **l'éclairage public est éteint sur l'ensemble du territoire communal de vingt-deux heures (22h00) à six heures du matin (06h00).**

Commission sociale consultative

Depuis la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) au 31 décembre 2020, la compétence sociale est exercée par la commune via une commission sociale consultative, présidée par Monsieur le Maire. Cette commission a pour principale mission d'aider et conseiller les personnes en difficulté. **N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour toute demande.**

Les aides sont accordées sous condition de ressources après examen du dossier par la commission sociale consultative.

Permanence Service des Impôts

Suite à la fermeture du Centre des Finances Publiques de Blainville-Crevon au 1er septembre 2022, une permanence du service des impôts aux particuliers a été mise en place.

Cette permanence sans rendez-vous a lieu **tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h au sein de la mairie de Blainville -Crevon.**

Cimetière – Jardin du Souvenir

Le cimetière communal dispose d'un espace réservé aux inhumations (caveaux et fosses), et d'un site cinéraire comprenant une colonne de dispersion des cendres, un columbarium et un espace réservé aux cavurnes. Toute dispersion de cendres dans la colonne du Jardin du Souvenir nécessite obligatoirement une autorisation de la mairie et l'intervention des pompes funèbres.

Les durées et tarifs des concessions dans le cimetière sont fixés comme suit :

DURÉE	TYPE DE CONCESSIONS		
	Concession de terrain traditionnelle (2m. x 1m.)	Concession de terrain pour cavurne (0,60 m x 0,60 m)	Concession Columbarium
15 ans	200 €	200 €	400 €
30 ans	300 €	300 €	600 €
50 ans	400 €	400 €	800 €



.... Défibrillateur

Un geste pour sauver une vie. La commune est équipée de cet appareil placé sur la façade de la mairie.

Boîte à livres

Une boîte à livres fabriquée par le conseil des jeunes est à votre disposition place de la Mairie, derrière le plan du Chemin des Écoliers.

N'hésitez pas à l'alimenter et à l'utiliser.

Assistantes maternelles agréées de Grainville sur Ry

- Madame AMBROISE Babita 601 rue du 19 Mars 1962 Tél. : 02 35 02 14 12
- Madame DELANSAY Claire 539 rue de l'Eglise Tél. : 02 35 23 62 51

Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance Pyramide est un lieu d'informations, d'échanges et de rencontres, ouvert aux assistantes maternelles agréées, gardes à domicile, aux parents, futurs parents et tout adulte impliqué par l'éducation d'un jeune enfant.

Le relais vous accueille en ateliers collectifs sur inscription et lors de permanences administratives sur notre commune et sur celles limitrophes.

Contact relais de Martainville Epreville - 190 route du Château 02.35.23.92.33//06.74.48.95.34

Mail : ram.martainville@orange.fr

Service National Universel (SNU)

Le S N U est un dispositif totalement gratuit et non rémunéré compatible avec la scolarité.

Conditions d'admission : avoir entre 15 et 17 ans et obtenir l'accord parental.

Il propose un parcours dont la première phase est un séjour de cohésion de 12 jours où on développe la vie en collectivité dans un centre en dehors du département d'origine.

Le SNU est un projet structurant qui vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, promouvoir la notion d'engagement, renforcer la mixité territoriale, favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Retrouvez toutes les informations sur les sites : <https://www.snu.gouv.fr> et <https://www.education.gouv.fr/Le-service-national-universel-snu-5381>

Maîtrise des déchets – Collecte

Collecte des sapins de Noël

Un ramassage des sapins de Noël a été organisé par la mairie de Grainville sur Ry le lundi 15 janvier 2024.

Collecte des Bouchons – BOUCHONS 276

Tous les bouchons en plastique peuvent être collectés : bouchon d'eau, de lait, de soda, de jus de fruits, de bain moussant, de shampoing, de ketchup, de mayonnaise, de produits d'entretien, de mousse à raser, de laque mais aussi les couvercles de chocolat poudre, de café moulu ou soluble, de pâte à tartiner, de compote liquide, bref TOUS.

Le recyclage des bouchons collectés permet à l'association BOUCHONS 276 de financer des travaux tels que l'aménagement de salle de bain et de véhicules pour personnes handicapées, l'achat de matériel en braille ou de matériel spécifique destinés à des personnes en situation de handicap.

Deux collecteurs pour récupérer les bouchons ont été placés, l'un près de l'entrée de la mairie et le second à côté du conteneur à verre.

Dépôt communal déchets verts

Le dépôt communal est situé au carrefour de la RD 85 et RD 62 vers Servaville et est réservé aux personnes de la commune. **Seuls les déchets verts sont acceptés.**

Date et horaires d'ouverture :

- du lundi 18 mars 2024 au lundi 21 octobre 2024 inclus : 17h00 à 19h00
- du lundi 28 octobre 2024 au lundi 25 novembre 2024 inclus : 16h00 à 18h00

Déchetterie de Darnétal – 02.35.36.11.78

Adresse : Sente de la Ravine les Violettes – 76160 Darnétal

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30

Vendredi : 14h00 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h15 - 14h00 à 17h30

Fermeture : Mardi, Dimanche et jours fériés

Déchetterie de Boos – 02.35.79.93.87

Adresse : rue des Canadiens – 76520 Boos

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h30

Mardi, Jeudi : 9h00 à 12h30

Fermeture : Dimanche et jours fériés

Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables

La collecte des déchets ménagers et recyclables s'effectue en porte à porte le **mercredi matin** sur notre commune.

Les déchets recyclables sont à présenter dans les bacs jaunes mis à disposition par la Communauté de Communes via les communes.

Les déchets ménagers ainsi que les bacs jaunes devront être sortis la veille au soir du jour de collecte et les containers rentrés le soir du jour de collecte.

Le verre reste en apport volontaire

Les colonnes dédiées à recevoir le verre restent en place. Cette collecte sera assurée sur l'ensemble du territoire par la société MINERIS.

Deux conteneurs à verre sont à votre disposition sur la commune, rue de l'église (près de l'église).

Environnement

Règlementation

L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 réglemente les horaires d'utilisation des engins motorisés et matériels bruyants de bricolage et jardinage comme suit :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 20h00

Samedi : 9h00 à 12h00 - 14h30 à 19h00

Dimanche et Fériés : 10h00 à 12h00

Brûlage à l'air libre

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et le Code de l'Environnement (annexe II de l'article R541-8) **le brûlage à l'air libre des déchets** (déchets verts et déchets ménagers) **est STRICTEMENT INTERDIT** : une amende de **450 €** est encourue en vertu des dispositions du code de la Santé Publique (article 7 du décret n° 2003-462).

Dépôts sauvages

Une recrudescence des dépôts sauvages a été observée sur le territoire de la commune. Ainsi, selon l'article L.541-3 du code de l'environnement, le Maire est compétent pour faire cesser et sanctionner les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire : l'amende est de 135 € en cas de règlement dans les 45 jours suivant le constat d'infraction, passé ce délai, l'amende est de 375 €.

Pour rappel, un dépôt des déchets verts est à disposition pour les personnes de la commune, ouvert tous les lundis, du mois d'avril au mois de novembre ainsi que deux déchetteries (Darnétal et Boos) sont également accessibles aux habitants de la commune.